



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Formation spécialisée agroécologie de la Commission régionale de l'Économie Agriculture et du Monde Rural (COREAMR)

Mardi 11 octobre 2022

Propos introductifs

Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER

Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

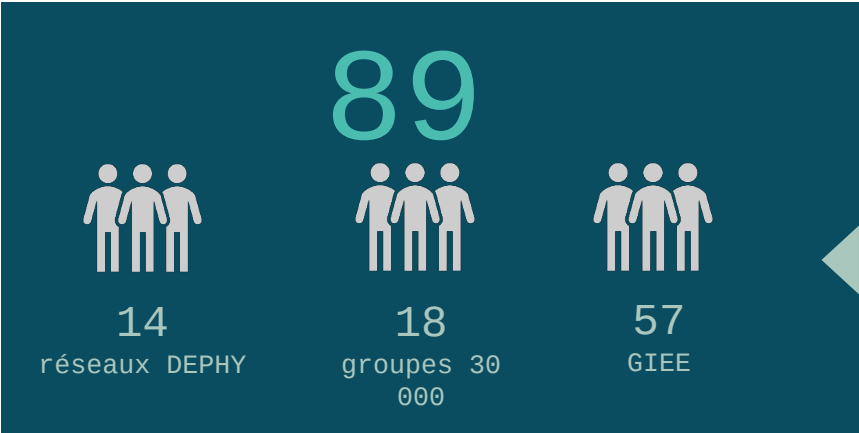
Sommaire

1. Bilan sur les collectifs engagés dans l'agro-écologie
2. Retour sur les évolutions réglementaires récentes
3. Déclinaison du Plan Ecophyto 2+ dans les lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté
4. Présentation de démarches territoriales pour la préservation de la qualité de la ressource en eau
5. Surveillance biologique du territoire – Evolution du Bulletin de santé des végétaux

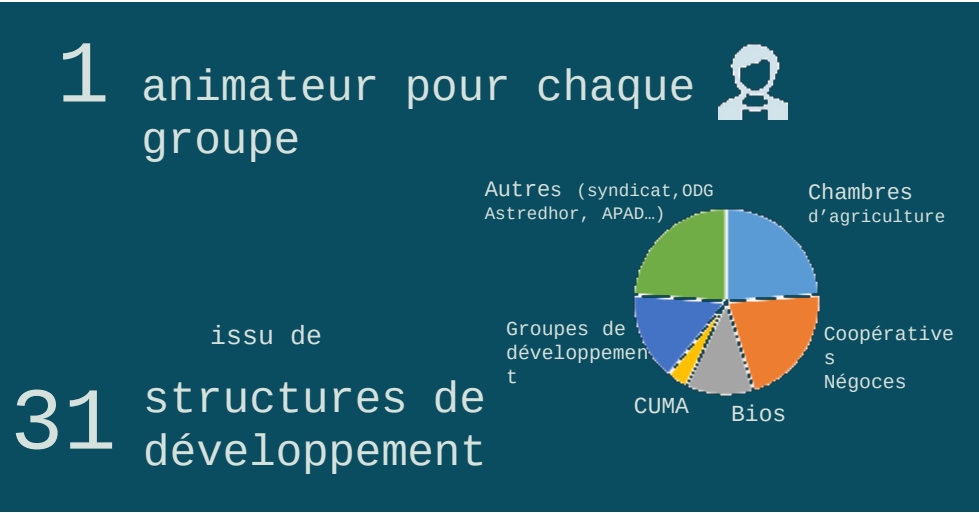
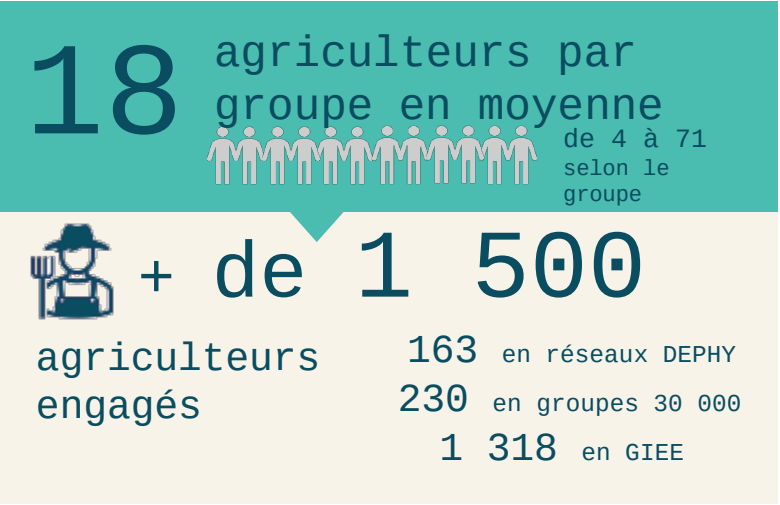
1. Bilan sur les collectifs engagés dans l'agro-écologie

LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



120 collectifs reconnus depuis 2011
soit + de 2 000 agriculteurs en transition agro-écologique



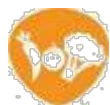
PRODUCTIONS PRINCIPALES DES COLLECTIFS



59 groupes
 Grandes cultures -
 Élevage
 Polyculture-élevage
 12 réseaux DEPHY
 9 groupes 30 000
 44 GIEE



12 groupes
 Viticulture
 3 réseaux DEPHY
 5 groupes 30 000
 4 GIEE



6 groupes
 Maraîchage, petits fruits
 2 réseaux DEPHY
 2 groupes 30 000
 1 GIEE



6 groupes
 Horticulture-pépinières
 1 réseaux DEPHY
 3 30 000
 2 GIEE

DES THÉMATIQUES VARIÉES



Réduction des phytos
 et/ou d'autres intrants



Autonomie fourragère
 et protéique



Conservation des sols



Méthanisation

Diversification

Changement climatique

Agroforesterie Apiculture

11 COLLECTIFS ÉMERGENTS POUR TESTER LA FORCE DU COLLECTIF

2 groupes 30 000 (13 agriculteurs) - Viticulture/ Horticulture

9 GIEE : GCPE





Démarches collectives pour mettre
en œuvre des pratiques
agroécologies

Atteindre la triple performance
Donner envie pour favoriser la
transition agroécologie

Capitaliser, c'est:

« Le fait de contextualiser, de formaliser et de rendre accessibles des informations relatives aux résultats et aux expériences des collectifs d'agriculteurs. »

>> une dimension technique

Des pratiques, systèmes, trajectoires d'évolution...
Des retours d'expérience sur les trajectoires
d'évolution
Des performances agronomiques, économiques
(rentabilité, environnementales, sociales
valorisations, risque)

>> une dimension organisationnelle

Des facteurs clés de succès, freins, leviers...de la
dynamique collective et des partenariats
Des expériences de groupes, de gestion de
l'innovation et risques associés, de l'émergence et
mise en œuvre du projet, du type d'accompagnement...)

« Transformer le savoir en connaissance partageable. » Pierre de ZUTTER, 1994

Des expériences, des ressources mises à disposition

Pour tout savoir sur les collectifs, en particulier en BFC !

Tous les livrables sont à disposition
<https://collectifs-agroecologie.fr>
<https://ecophyto-bfc.fr/>



 Ecophyto Bourgogne-Franche-Comté

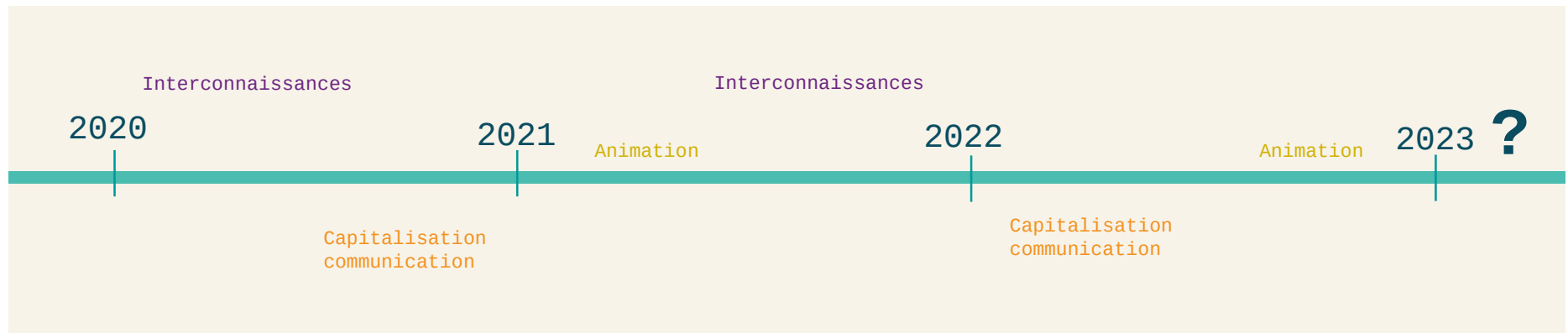
L'annuaire des collectifs

A la recherche d'un retour d'expérience, d'un témoignage, d'un cas concret,...

<https://ecophyto-bfc.fr>



Accompagner les collectifs par la mise en réseau avec
l'ambition de transférer largement les résultats

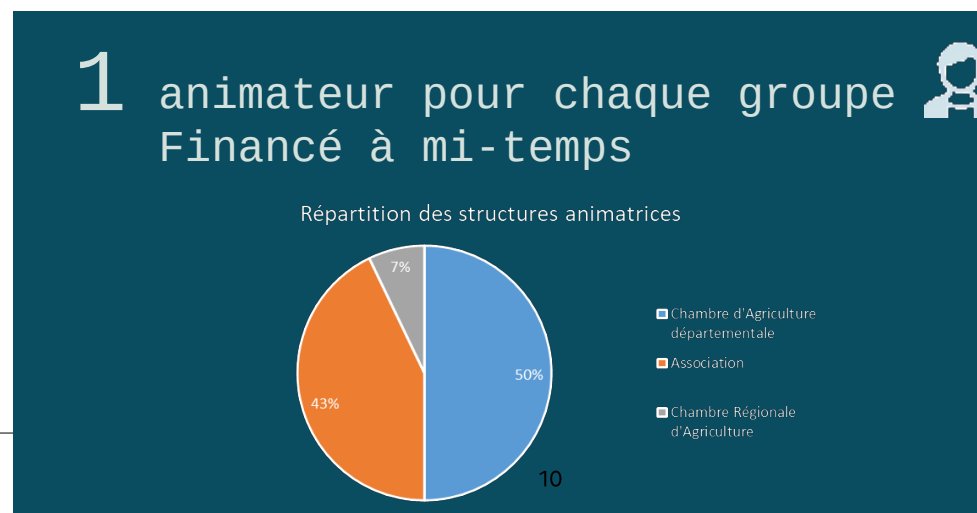


Prochaine journée des collectifs le 12 décembre 2022, à Bretenière

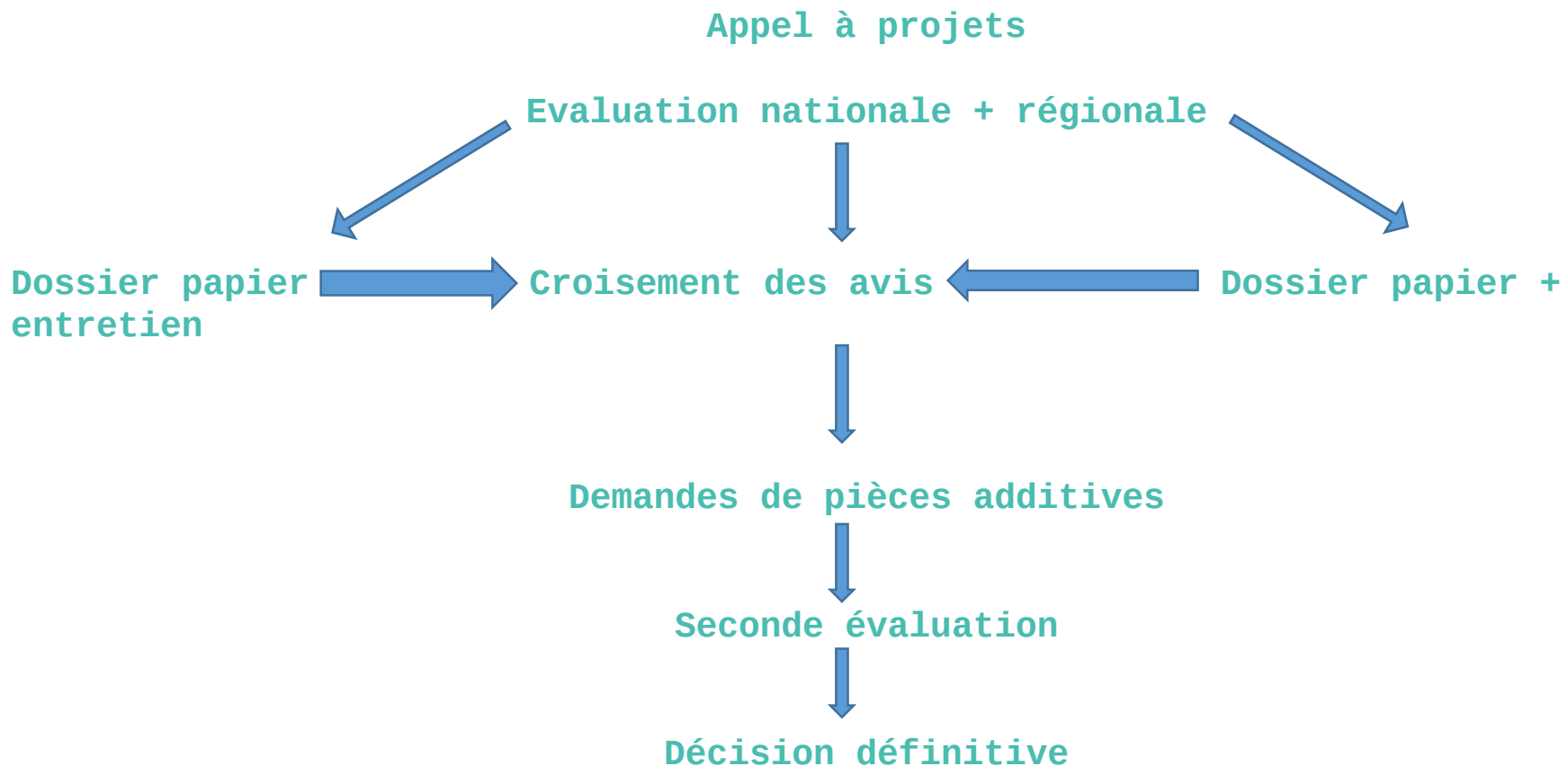
RENOUVELLEMENT DU RESEAU DEPHY FERME 2022-2026



10-12 agriculteurs par groupe



RENOUVELLEMENT DU RESEAU DEPHY FERME 2022-2026





RENOUVELLEMENT DU RESEAU DEPHY FERME 2022-2026

Dossiers :

Grandes cultures polyculture élevage : 6

Horticulture : 1

Maraîchage : 3

Viticulture : 4

Comité évaluateur sollicité:

ARS

Chambre Régionale d'Agriculture

Conseil Régional

DDT

DRAAF

DREAL

OFB

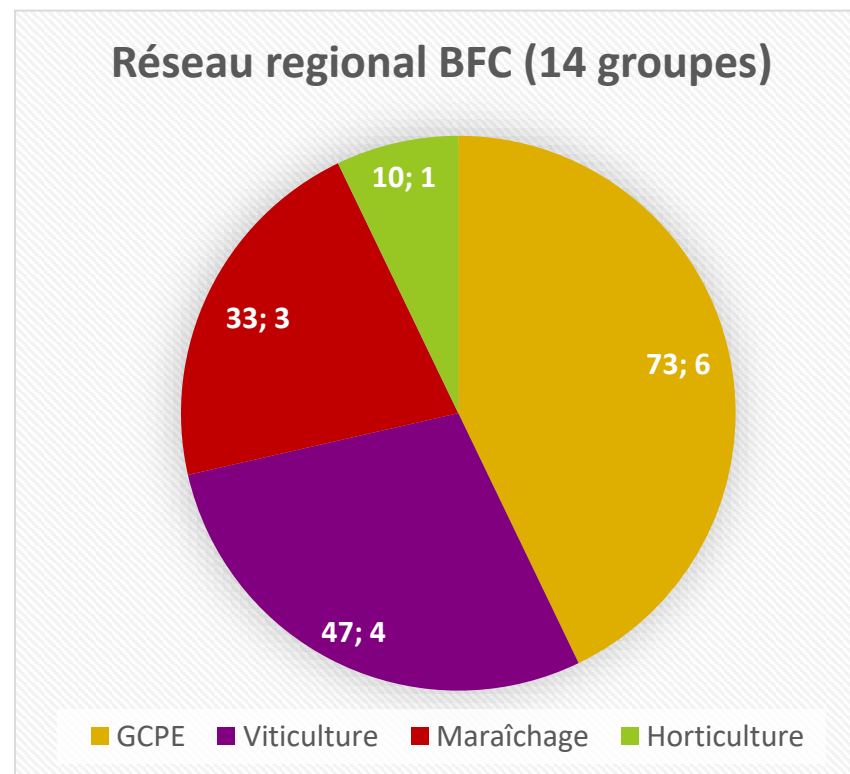
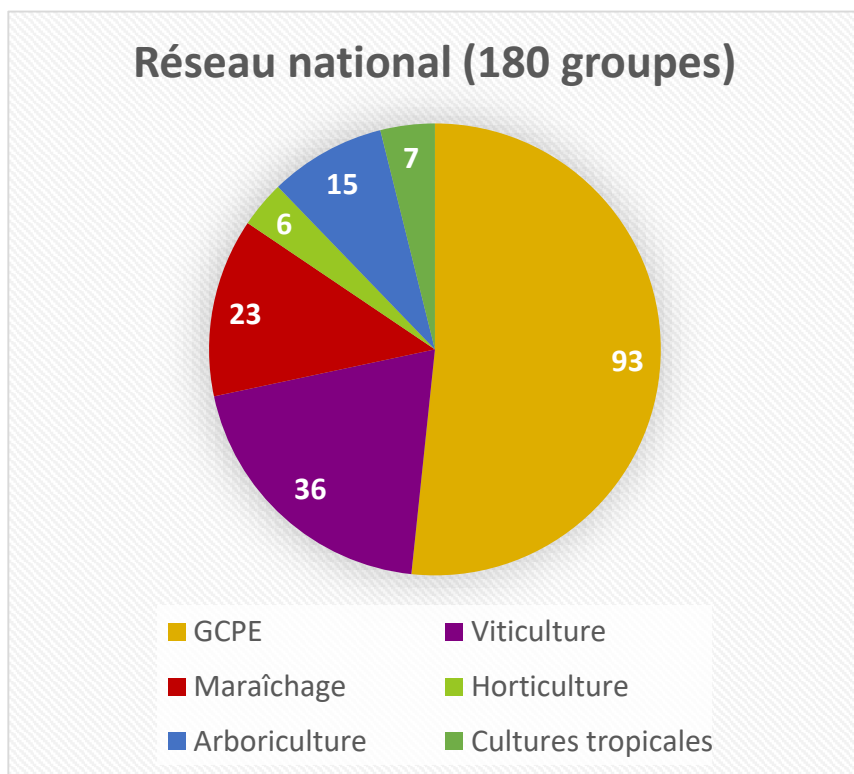
Comité évaluateur effectif:

Chambre Régionale d'Agriculture

DDT 39, DDT 70, DDT 71, DDT 90

DRAAF : SRA1, SREA

➤ Réseau de Fermes DEPHY 2022-26





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

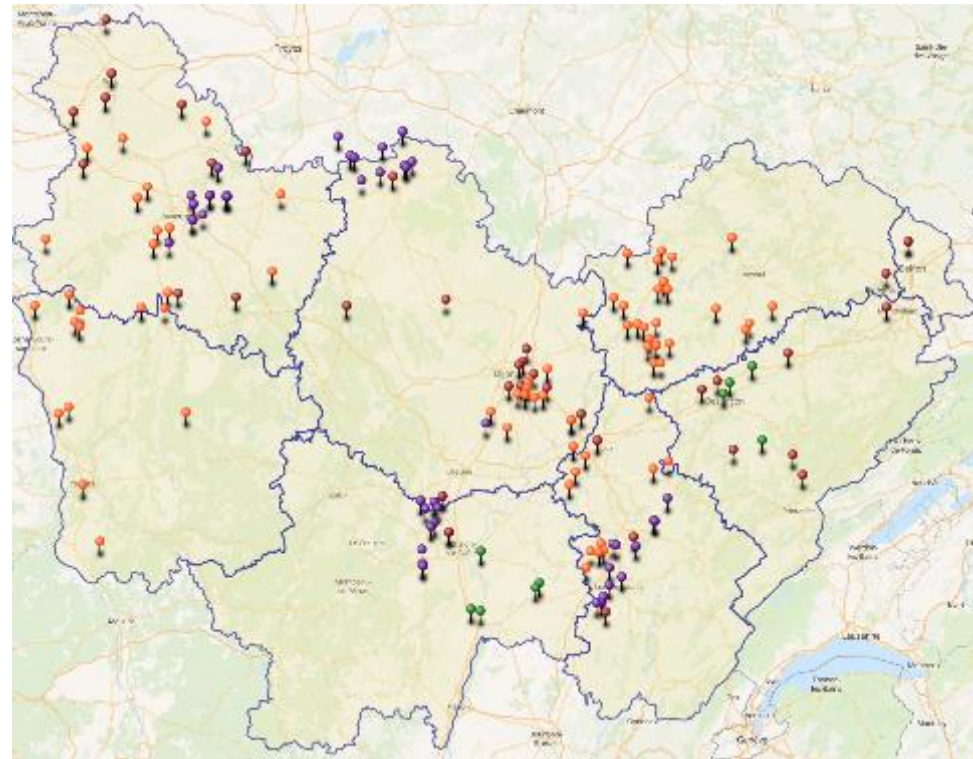


➤ Réseau DEPHY Bourgogne-Franche-Comté

14 ingénieurs réseau (IR)

3 Ingénieurs Territoriaux (IT)

- **GCPE** : Marine POURCHET (CA39)
- **Viticulture** : Bérengère THILL (Interbio FC)
- **Maraîchage & Horticulture**: Maxime PAOLLUCCI (Planète Légumes)



GCPE / Viticulture / Maraichage / Horticulture





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT

Web série DEPHY Grandes Cultures & polycultures Elevage



Web série de 5 épisodes thématiques :

- [Episode 1 - Maïs, comment rester économe en phytos ?](#)
- [Episode 2 - Betteraves, quels leviers pour réduire les herbicides ?](#)
- [Episode 3 : Moins de travail du sol et moins d'herbicides, est-ce possible ?](#)
- [Episode 4 : Plus d'autonomie fourragère, moins de phytos, plus de rentabilité... Est-ce possible ?](#)
- [Episode 5 : Sols superficiels : comment sortir de l'impasse technique tout en réduisant les phytos ?](#)

Projets nationaux de valorisation

Webinaires et Podcasts

[3 saisons de 5 webinaires](#) en 2022 et 2023, sur les systèmes agroécologiques testés au sein du dispositif DEPHY EXPE et qui utilisent les produits phytos en ultime recours.

Un podcast « Graine de données », pour mettre en avant les productions issues des données du réseau DEPHY.

Synthèses techniques

Synthèses des stratégies de réduction de l'usage des produits phytosanitaires en GCPE.

Synthèses annuelles de l'utilisation du cuivre en viticulture.

Tableau de bord de visualisation des indicateurs Ecophyto.

2. Evolutions réglementaires récentes

Conseil stratégique phytosanitaire

Conseil stratégique phytosanitaire (CSP)

Objectif :

Apporter à l'exploitant des éléments lui permettant de définir sa **stratégie** de gestion des bioagresseurs en **réduisant le recours aux produits phytopharmaceutiques de synthèse**

Méthode :

Basé sur un **diagnostic** réalisé par un conseiller indépendant (liste sur [e-agre](#))

- **Plan d'actions individualisé**
- **Attestation de CSP** – nécessaire au renouvellement du Certiphyto
- **2 CSP tous les 5 ans** – espacés de 2 à 3 ans (voir exceptions)

Conseil spécifique optionnel : réponse à un problème ponctuel non prévu dans le CSP

Conseil stratégique phytosanitaire

Calendrier :

- Mise en place au 01/01/2021 → 2 CSP au 01/01/2026
- 2^{ème} CSP au plus tard le 31/12/2025
- 1^{er} CSP au plus tard le 31/12/2023

➔ **Anticiper** la prise de rendez-vous pour éviter des difficultés à respecter les délais

Conseil stratégique phytosanitaire

Articulation CSP / Certiphyto

Année de renouvellement du Certiphyto	Exigences en CSP
2021 / 2022 / 2023	Aucune exigence
2024	Au minimum 1 CSP avant 2024
2025	
2026	2 CSP dans les 5 ans qui précèdent, espacés de 2 à 3 ans (voir exceptions)
2027	
2028	

Conseil stratégique phytosanitaire

Exceptions :

1 seul CSP exigé : exploitations avec surfaces en arboriculture, viticulture, horticulture, surfaces maraîchères < 2ha **ET** surfaces d'autres cultures < 10 ha

CSP non requis pour les exploitations :

- engagées en agriculture biologique sur toutes leurs surfaces dès la conversion
- certifiées HVE (niveau 3 de la certification environnementale)
- qui n'utilisent que des produits de biocontrôle, substances de base ou à faible risque (au sens du règlement CE 1107/2009)

3. Déclinaison du plan Ecophyto 2+ dans les lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté

Engagements agroécologiques des Exploitations de lycées

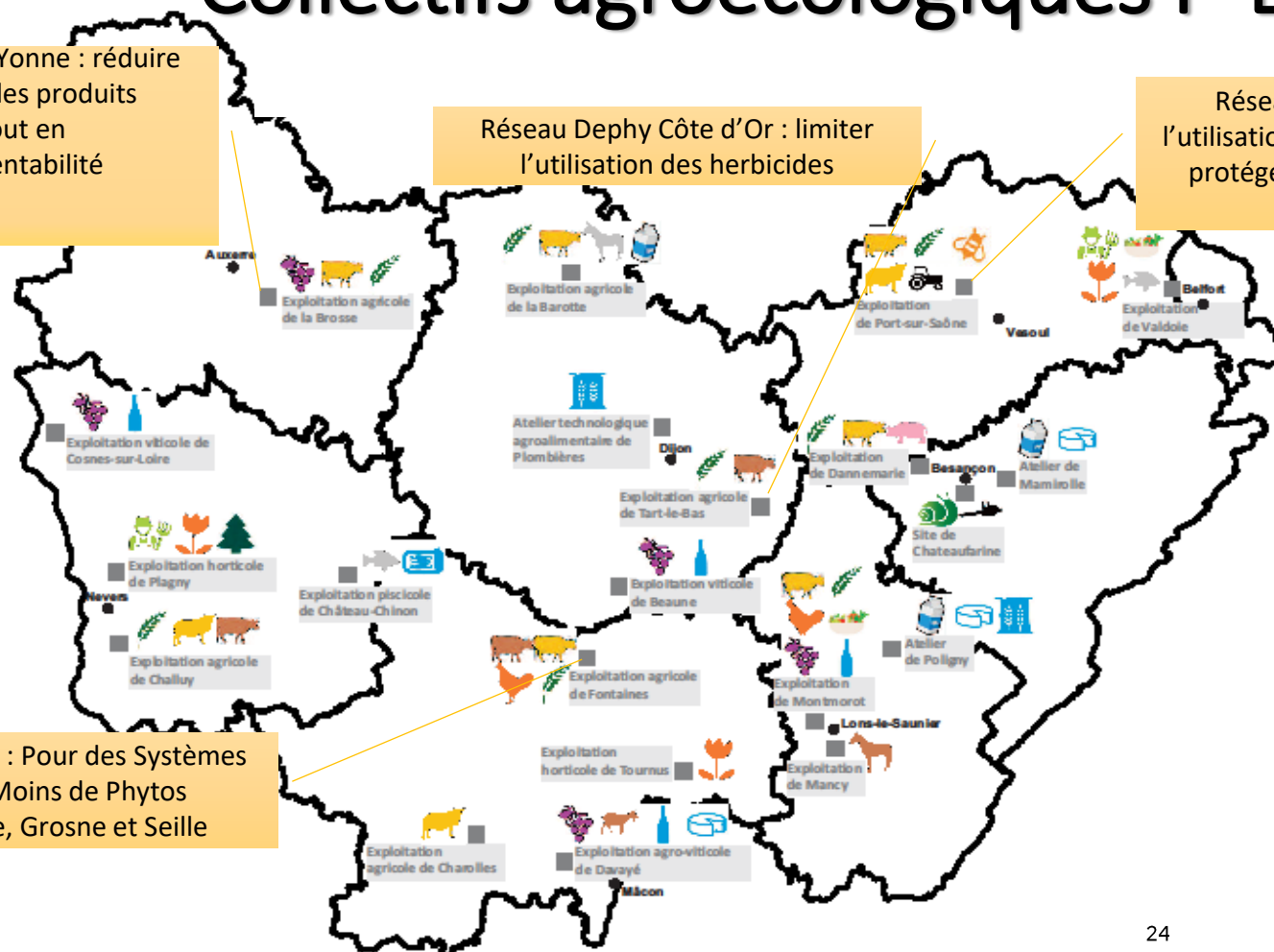
Collectifs agroécologiques P-E



Réseaux Dephy Yonne : réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en conservant une rentabilité économique de l'exploitation

Réseau Dephy Côte d'Or : limiter l'utilisation des herbicides

Réseau Dephy Haute Saône : réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour protéger l'environnement et améliorer la fertilité du sol



Groupe 30 000 : Pour des Systèmes Utilisant Moins de Phytos entre Saône, Grosne et Seille

Collectifs agroécologiques Viticulture



Réseau Dephy Yonne :atteindre le rendement en favorisant la fertilité du sol

Réseau Dephy Côte d'Or :adapter ses pratiques culturales et baisser l'utilisation des produits phytosanitaires tout en préservant la qualité des sols

Réseau Dephy Jura : améliorer la qualité biologique du sol pour une vigne plus saine

Réseau Dephy Saône et Loire : améliorer la qualité biologique du sol pour une vigne plus saine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

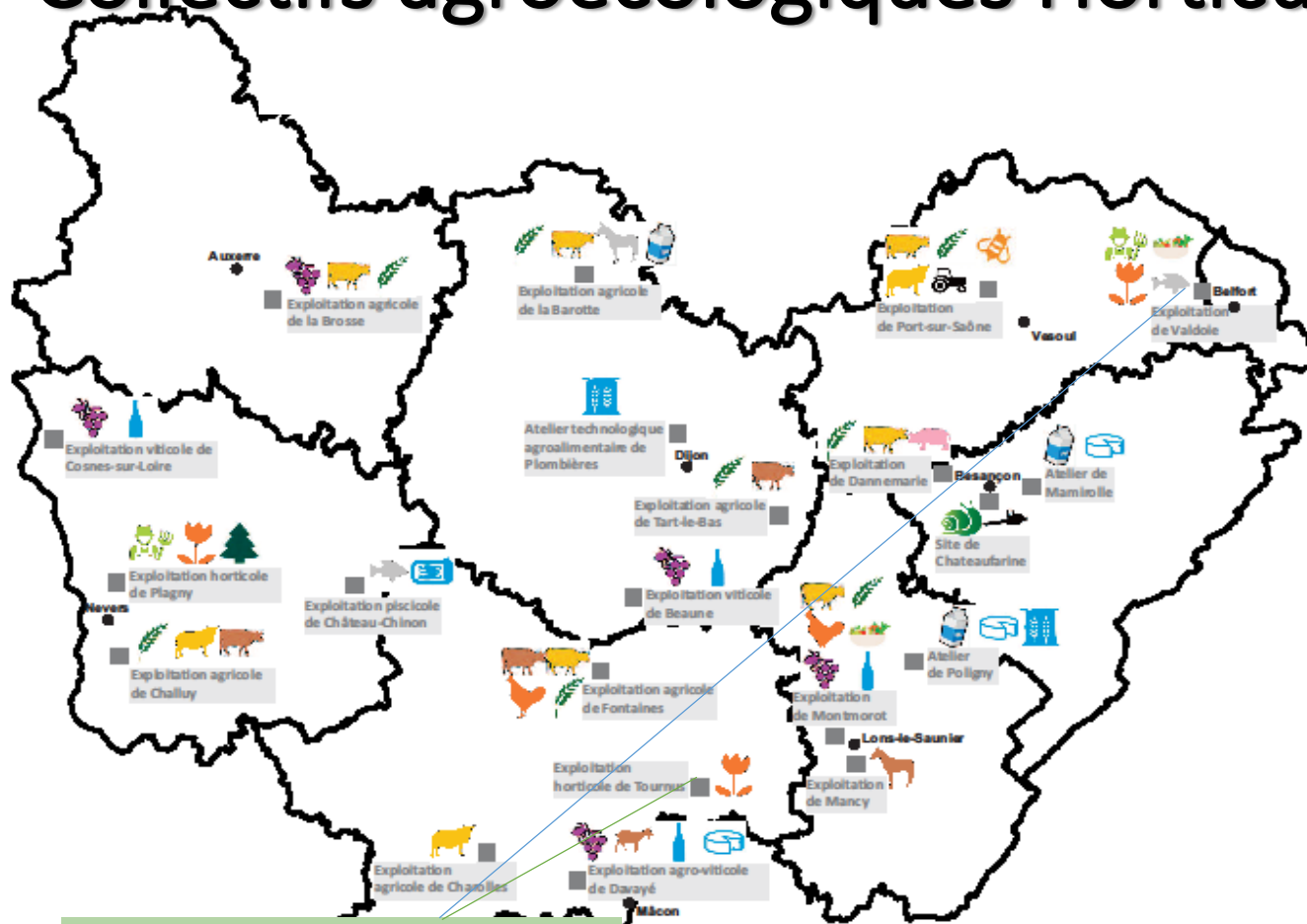
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT**

Collectifs agroécologiques Horticulture

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS CARRIÈRES NATURE



Réseau Dephy horticole : Améliorer la qualité biologique et structurale du sol grâce aux engrais verts.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

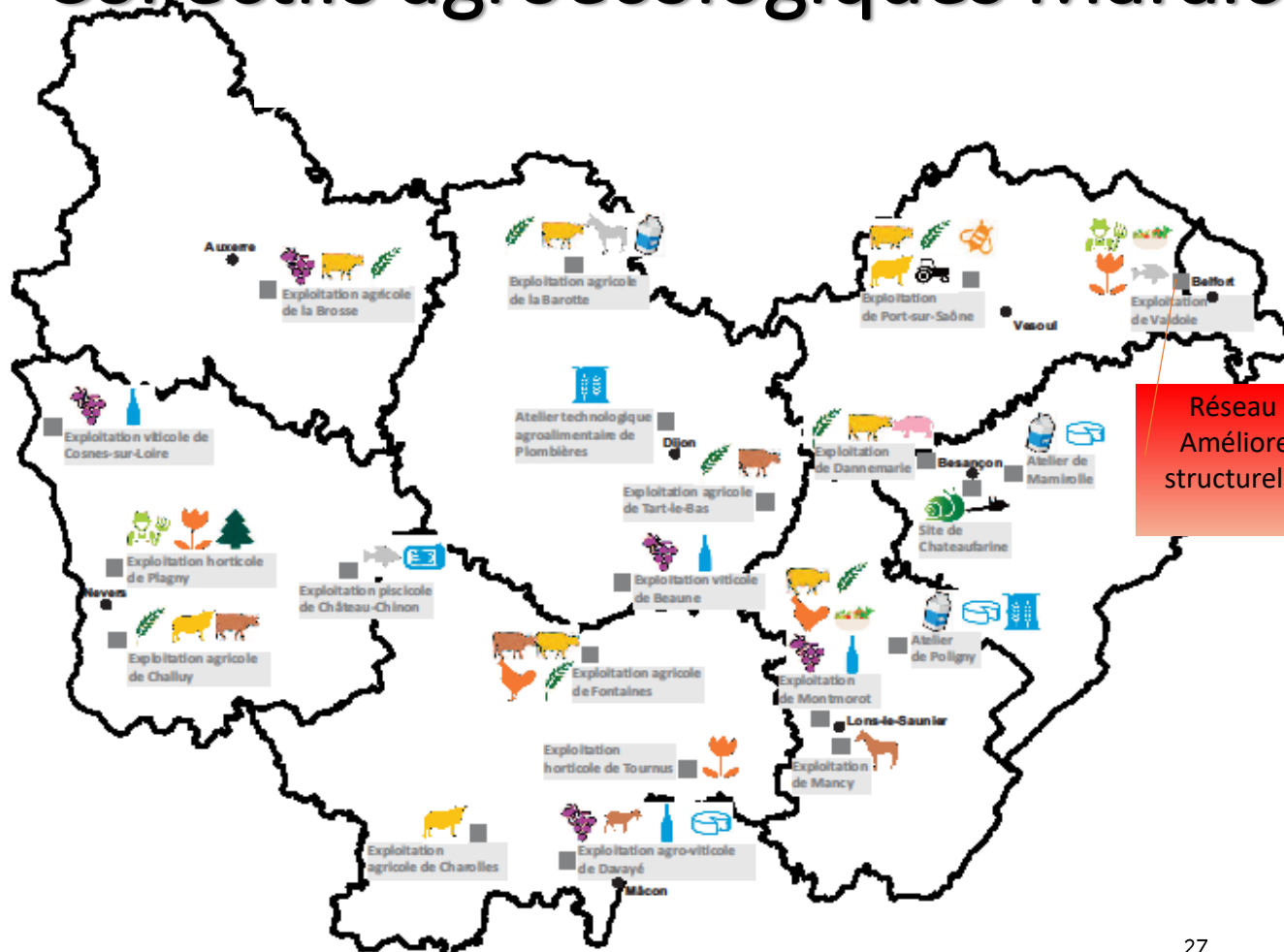
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT**

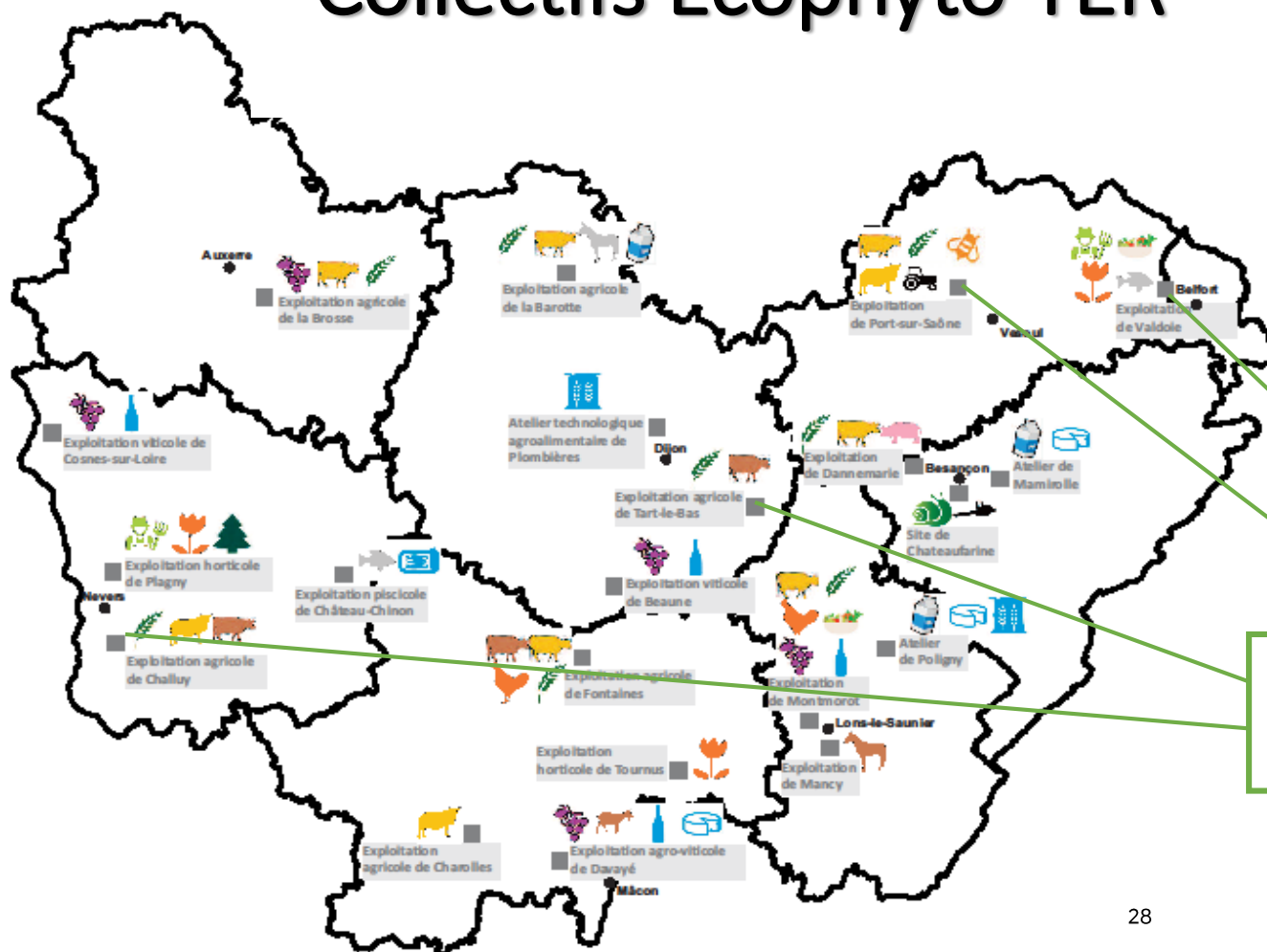
Collectifs agroécologiques Maraichage

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS SAVOIR-FAIRE MATURER



Réseau Dephy Franche-Comté :
Améliorer la qualité biologique et
structurale du sol grâce aux engrais
verts.

Collectifs Ecophyto'TER



Obernai

Accompagner, transférer et ENseigner l'Agroécologie dans le Nord-Est

Enseigner à Produire Autrement

Objectifs EPA2 2020-2024

Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie

- Action 1.1 Préparer les jeunes à débattre
- Action 1.2 Soutenir la dynamique du réseau des éco-responsables
- Action 1.3 Développer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets
- Action 1.4 Reconnaître et valoriser toutes les compétences des apprenants liées aux transitions

Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et préparer aux transitions

- Action 2.1 Intégrer les enjeux des transitions et de l'agro-écologie dans les projets d'établissements
- Action 2.2 Poursuivre la rénovation des référentiels
- Action 2.3 Accompagner et former les équipes éducatives et pédagogiques aux référentiels rénovés
- Action 2.4 Mettre en place une plate-forme de ressources pédagogiques accessible à tous les acteurs de l'enseignement agricole

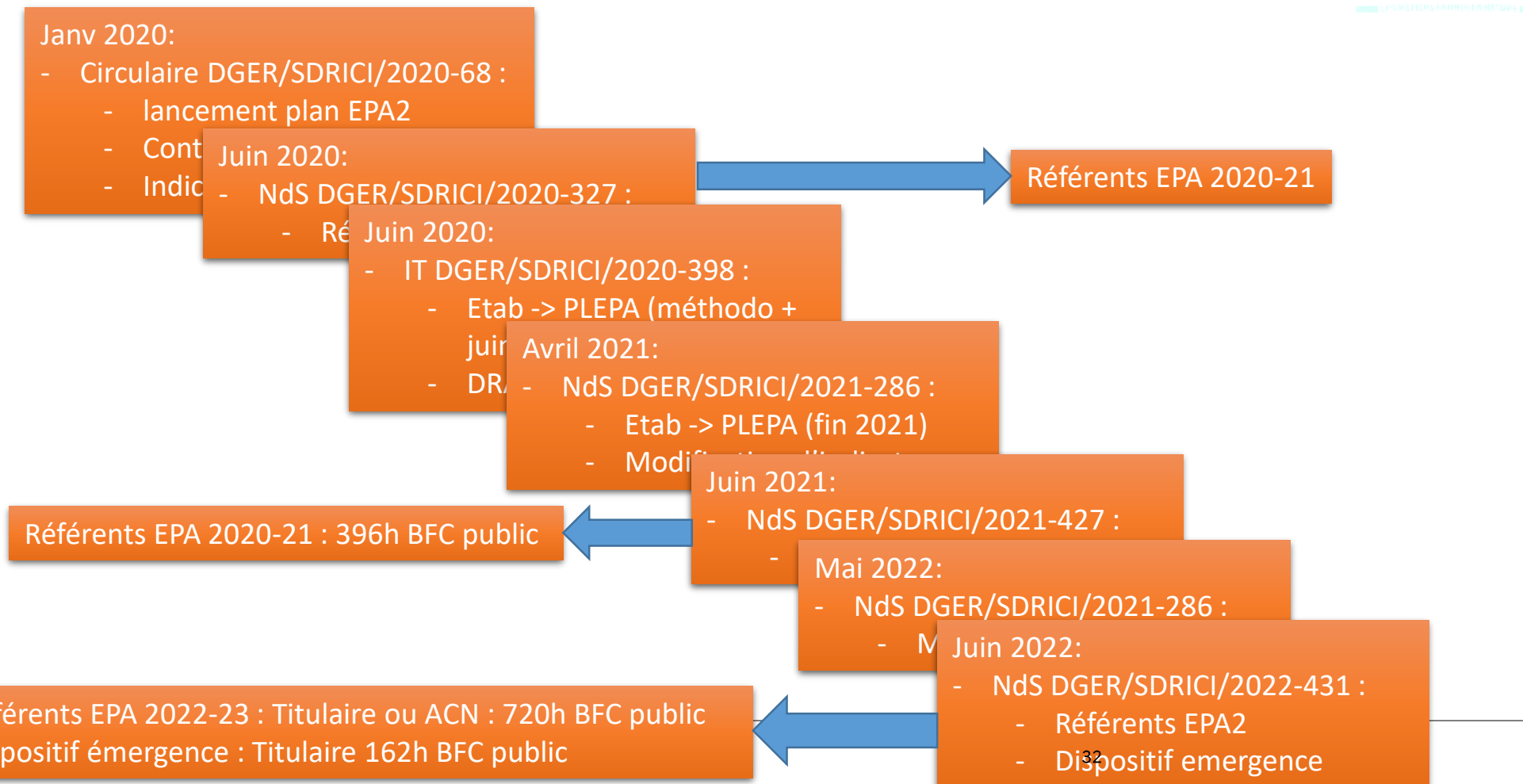
Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstrateur et d'expérimentation

- Action 3.1 Élaborer et déployer une approche diagnostique harmonisée des exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole
- Action 3.2 Mobiliser les exploitations et ateliers de l'enseignement agricole autour d'objectifs collectifs et suivre leurs progrès
- Action 3.3 Participer à des projets d'expérimentation et démonstration multi-sites
- Action 3.4 Repérer et impliquer des exploitations innovantes sur le territoire

Développer l'animation dans les territoires et l'essai des pratiques innovantes

- Action 4.1 Renforcer et développer les partenariats territoriaux
- Action 4.2 Rendre visible et accessible la TAE mise en œuvre dans les établissements
- Action 4.3 Incarner les objectifs de la loi EGALIM en matière de restauration collective
- Action 4.4 Structurer des partenariats thématiques

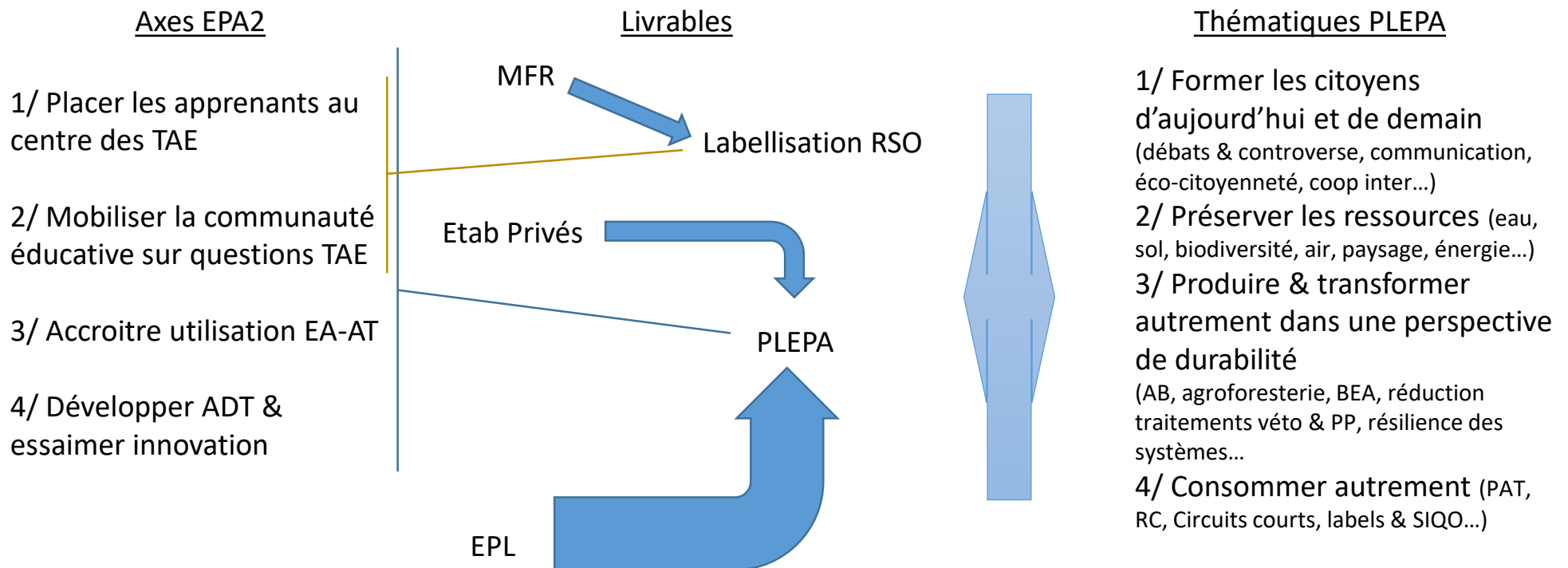
Chronologie & bases réglementaires EPA2



Indicateurs EPA2 nationaux

Indicateurs nationaux	Cibles
Axe 1 - Nombre d'établissements engagés dans une démarche éco-responsable	100% en 2022
Axe 2 - % de référentiels intégrant les enjeux des transitions, du BEA et de l'agroécologie	100% en 2025
Axe 3 - % d'EA et AT ayant mis en œuvre un diagnostic système	100% mi-2021
Axe 3 – SAU certifiée BIO	30% en 2025
Axe 3 - % de la SAU en AB, HVE ou SIQO	100% en 2025
Axe 3 - % des AT ayant une certification AB	100% en 2025
Axe 3 - % d'EA n'utilisant pas ou plus de glyphosate	100% en 2022
Axe 4 – Nombre de partenariats ou projets formalisés avec des acteurs du territoire	Au moins 2 par établissement en 2022
Axe 4 - % en valeur de produits de qualité et durables utilisés en RC de l'EA (dont AB)	50% en 2023 (20%)
Axe 4 – Etablissements ayant engagé des démarches pour atteindre les objectifs EGALIM dans leur RC	100% en 2021

Axes des PLEPA (établissements)



Exemples d'actions EPA2

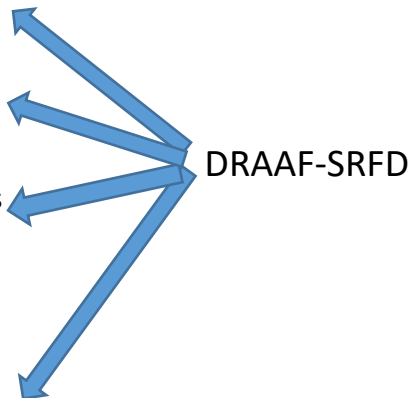
Axes EPA2 Thématiques PLEPA	Les apprenants	La communauté éducative	Les EA-AT	Les territoires
Préserver les ressources (eau, sol, biodiversité, air, paysage, énergie...)	Eau et biodiversité (étude du régime hydrique d'un ruisseau et impact sur la biodiversité) Appliquer les transitions dans le quotidien de l'établissement (éclairage, isolation, photovoltaïque...)			
Produire & transformer autrement dans une perspective de durabilité (AB, agroforesterie, BEA, réduction traitements véto & PP, résilience des systèmes...)	Réalisation d'un parcours partagé de visites et d'interventions d'acteurs du territoire pour construire le cadre de référence des apprenants en matière de transitions et de durabilité en intégrant les groupes agroécologiques auxquels participe l'EA Piloter et animer une stratégie en termes de développement durable (agroforesterie)			
Consommer autrement (PAT, RC, Circuits courts, labels & SIQO...)	Manger local à la cantine, au bar du lycée, à partir de produits de l'exploitation et des producteurs locaux Participer à la mise ne place des PAT de proximité et envisager les modalités d'une intégration des actions du lycée			
Former les citoyens et producteurs d'aujourd'hui et de demain (débat & controverse, communication, éco-citoyenneté, coop inter...)	Développer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets Construire un véritable outil de retour d'expériences de stages ou d'autres situations professionnelles, individuellement ET collectivement			

Axes du PREPA

Document stratégique et évolutif, à visée opérationnelle auprès des acteurs
de terrain

Axes PREPA

- 1/ Former les acteurs de l'EA : développer liens FRC/TAE, animer réseau éco-délégués, promouvoir coop inter et ses 3 niveaux...
- 2/ Animer & impulser :
Cartographier partenaires (publics, privés, associatifs), créer liens structures ext/étab, assurer veille financière
- 3/ Transférer l'innovation sur le terrain :
Développer liens Rech/étab, favoriser actions communes ens tec/sup
- 4/ Reconnaître et faire reconnaître :
communiquer actions/résultats :
certifier / labelliser apprenants & structures, développer partenariat EA-EN, communiquer en interne (plateforme commune EPA2, communiquer en externe (professionnels, grand public)



Thématiques PLEPA

- 1/ Former les citoyens d'aujourd'hui et de demain (débat & controverse, communication, éco-citoyenneté, coop inter...)
- 2/ Préserver les ressources (eau, sol, biodiversité, air, paysage, énergie...)
- 3/ Produire & transformer autrement dans une perspective de durabilité (AB, agroforesterie, BEA, réduction traitements véto & PP, résilience des systèmes...)
- 4/ Consommer autrement (PAT, RC, Circuits courts, labels & SIQO...)

4. Présentation de démarches territoriales pour la préservation de la qualité de la ressource en eau

L'eau d'ici : une démarche innovante de
reconquête de la qualité de la ressource en eau

Plan

- 1) Contexte (régional et pour chaque territoire)
- 2) Objectif de la démarche !
- 3) La démarche
- 4) A retenir !
- 5) Ce qui est en cours et ce qui reste à faire ?

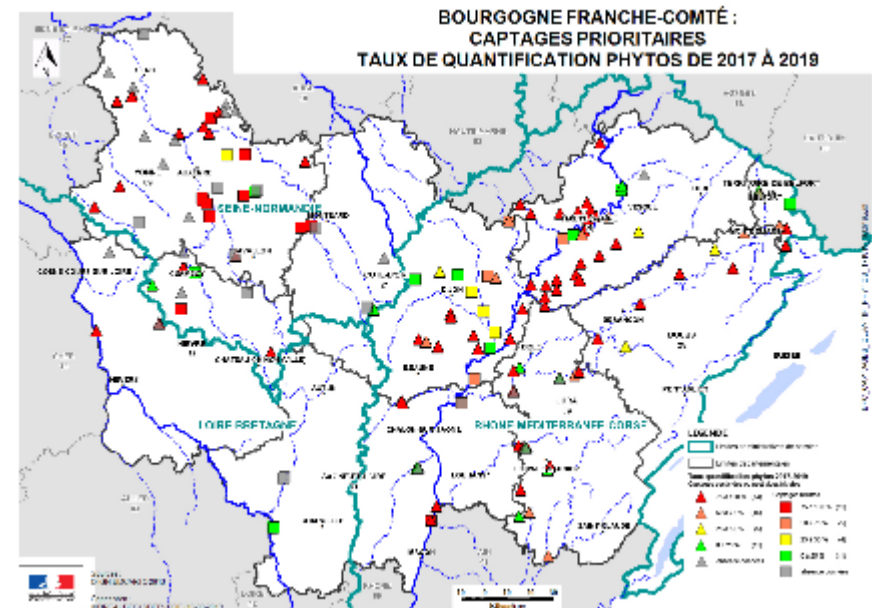
Contexte de la qualité de l'eau en BFC

136 captages « prioritaires » en BFC
seconde région de France la plus concernée
par des problèmes de pollution de la ressource
en eau

**Difficulté de reconquête de la qualité de
façon pérenne** malgré les mesures engagées
depuis plus de 20 ans

En 2020 :

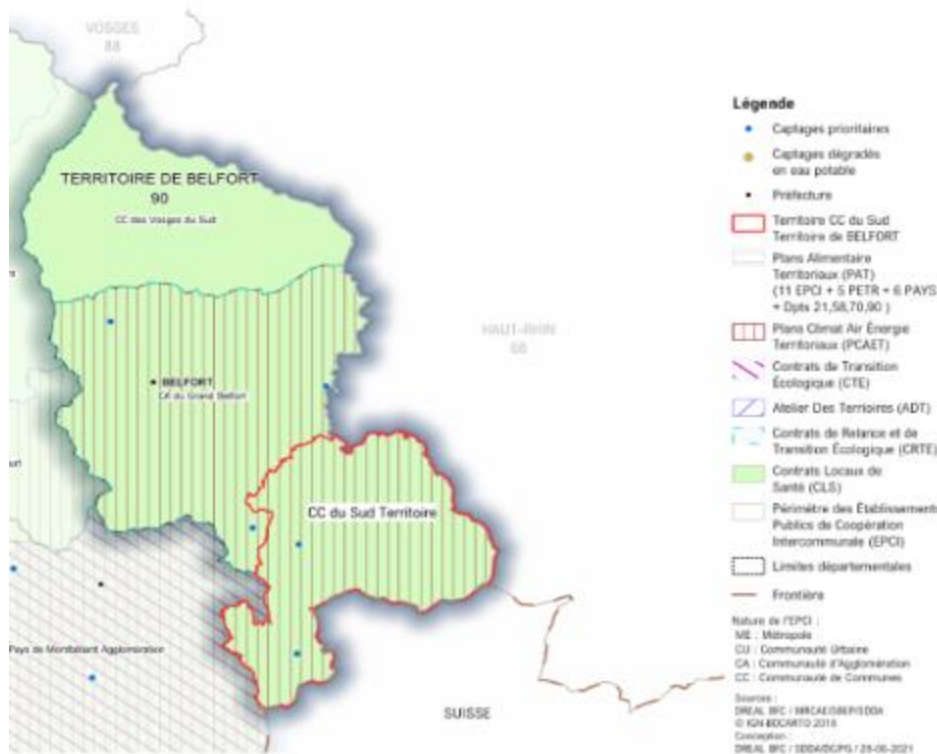
- 9% de la population alimentée ponctuellement ou de manière récurrente par une eau présentant des dépassements de la norme pesticide
- un peu plus de 200 restrictions d'usages de l'eau temporaires ou permanentes



Contexte de chaque collectivité : CCST

La Communauté de Communes Sud Territoire (90)

Territoire à enjeu pour la préservation de la ressource en eau
Territoire de Belfort



CCST : 27 communes avec 24000 hab

Un territoire avec une agriculture péri-urbaine en poly-culture élevage. Un département surtout industriel (le fer) et peu agricole.

Depuis 2010, **2 captages prioritaires classés** sur le critère pesticides sur 9 captage sur leur territoire

Des actions menées sans résultat (MAEC)

Contexte de chaque collectivité : ECLA

Espace Communautaire Lons Agglomération (39)

Territoire à enjeu pour la préservation de la ressource en eau

Jura

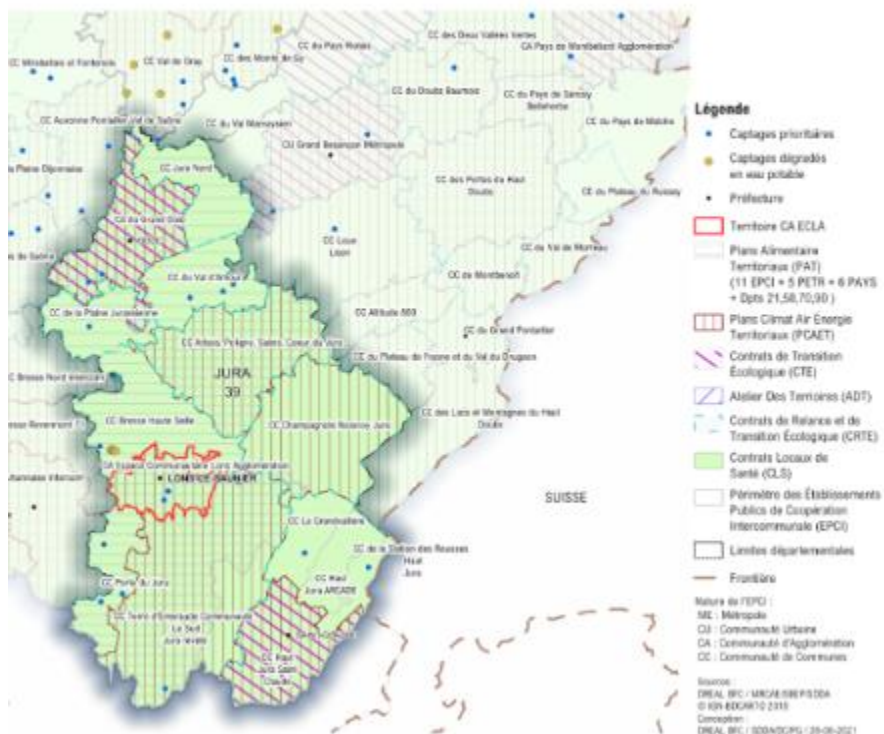
ECLA : 32 commune (dont 17 en regie), 35000hab

Un territoire en culture céréalière, polyculture et élevage bovin lait et un peu de vignoble.

Depuis 2009, **3 ouvrages classés prioritaires** sur les problématiques nitrates et/ou pesticides : Chlortoluron, glyphosate et son métabolite AMPA et le S-métolachlore ESA.

approvisionne les 14 communes de la communauté de commune

En 2021, **un captage avec des restrictions sanitaires** pour des raisons de pesticides (arrêté dérogatoire de distribution de l'eau potable).



Plan

1) Contexte (régional et pour chaque territoire)

2) Objectif de la démarche

3) La démarche

4) A retenir !

5) Ce qui est en cours et ce qui reste à faire ?

C'est quoi un projet de territoire ?

4 fondamentaux :

- Doit apporter des solutions innovantes pour le territoire
- Doit rechercher une efficacité et efficience dans l'intervention publique
- Doit avoir une stratégies multisectorielles pertinente
- Implication de l'ensemble des acteurs



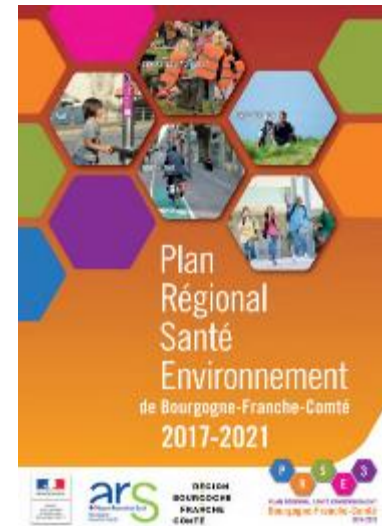
4 Approche en 1 :

- Approche territoriale (besoins, potentiels, enjeux, ...)
- Approche stratégique (cohérences des plans d'actions, programmes, ...)
- Approche multisectorielle (sanitaire, environnementale, sociale et économique)
- Approche partenariale (coordination des différents acteurs, gouvernance multi-niveaux,)

Une démarche innovante de concertation territoriale

Mobilisation de quelques collectivités pour tester une nouvelle méthode nommée « l'eau d'ici » :

- Remettre **l' élu au cœur de la démarche**
- Démarche non descendante qui part du territoire. **Co-construction d'une feuille de route avec l'ensemble des acteurs**
- Changer l'échelle d'action, **échelle du bassin de vie** et plus du captage
- Développer une **vision transversale** qui intègre les aspects sanitaires, économique, sociaux et environnementaux, transformer les démarches actuelles en **projet de territoire**
- **Inscrire l'action dans la durée**



Plan

1)Contexte (régional et pour chaque territoire)

2)Objectif de la démarche

3)La démarche

4)A retenir !

1)Ce qui est en cours et ce qui reste à faire ?

Une démarche en plusieurs phases/ étapes :

.Phase de Marketing territorial :

.Étape 1 : formalisation du discours

.Étape 2 : accompagnement des collectivités

.Phase de concertation :

.Étape 1 : phase de diagnostic partenarial

.Étape 2 : phase d'atelier de travail sur les territoires (3 x 1/2 journées par territoire)

.Étape 3 : phase de synthèse pour élaborer une feuille de route pluriannuelle

.Étape 4 : phase de mise en place des actions (en cours)

Marketing territorial ?

.Principe :

Création d'une stratégie de communication pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes et une posture de consensus.

.Objectif :

Mettre en place des argumentaires les plus adaptés qui tiennent compte de chaque acteur et des spécificités des territoires et d'harmoniser la position des partenaires.



La concertation territoriale-étape 1

Une dizaine d'interviews d'acteurs sur chaque territoire
Entretiens anonymes d'une durée de 30 minutes à 2h

- Un besoin de **plus d'échanges entre tous les acteurs** du territoire
- Des tensions entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle
- Un besoin d'**engagement politique fort**
- **Une profession agricole** qui a conscience des enjeux, qui ne veut pas être montrée du doigt et **qui veut être actrice du changement**



La concertation territoriale-étape 1

Quelques verbatim

« La protection de la ressource en eau progresse mais on ne trouve **pas de solutions pérennes.** »

« La **profession agricole ne veut plus subir les injonctions des politiques.** Elle veut se faire entendre et faire partie de la solution. »

« Il faut qu'on fasse partie de la solution. Nous buvons nous même l'eau donc **nous n'avons pas d'intérêt à la voir polluer.** »

« Les solutions existent et elles sont adaptables aux réalités de chaque agriculteur. Il faut toutefois **plus d'engagement politique et investir dans la recherche.** »

« On ne ressent **pas de réel intérêt** pour la démarche de la part de la collectivité. Elle devrait jouer un rôle central et fédérateur. »

« Les agriculteurs ont conscience qu'il y a **une attente sociétale** concernant la qualité des produits de consommation. »

« Il faut **mobiliser et faire concerter** tous les acteurs du territoire qui ont des besoins et des envies différentes. »

La concertation territoriale-étape 2

Des ateliers de co-construction en 3 demi-journées



S'aligner sur les
objectifs et stratégies

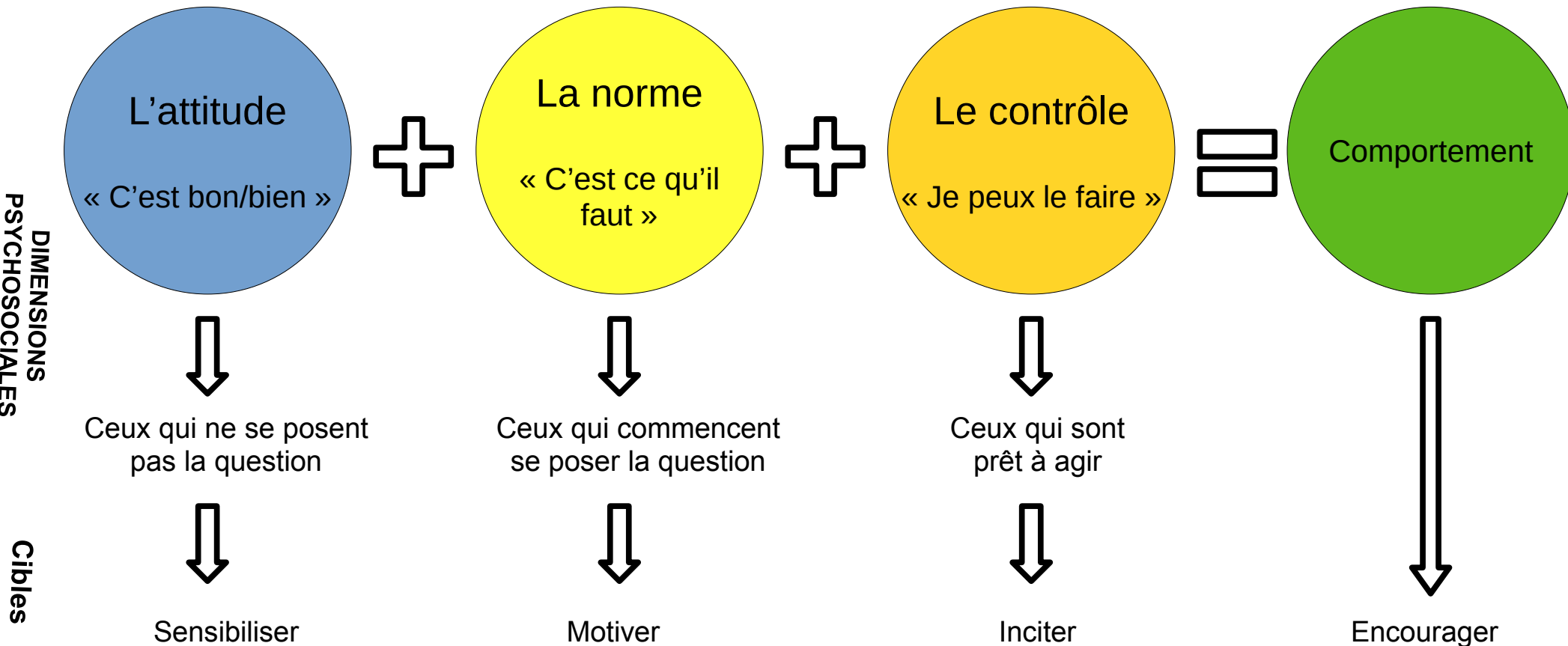


Explorer les
comportements



Imaginer et
sélectionner des
actions

A l'origine des comportements !



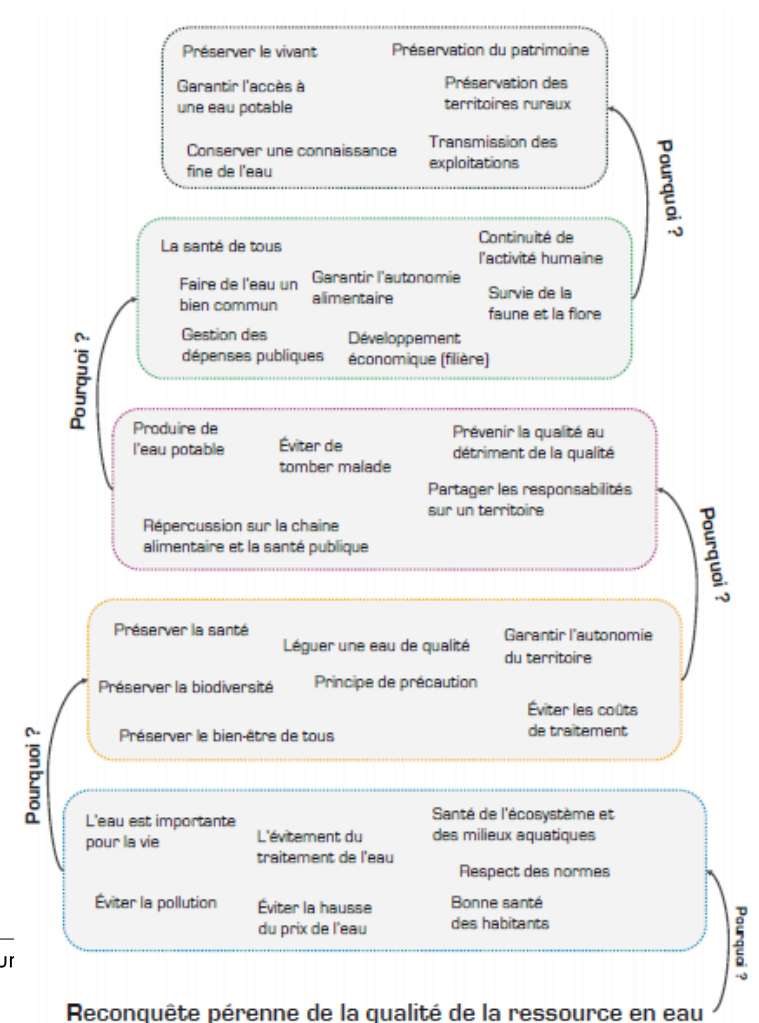
Adapté de la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991)

La concertation territoriale-étape 2 :

s'accorder sur les objectifs de la démarche

Les ambitions et objectifs partagés :

- .la santé et le bien-être des populations
- .la maîtrise des dépenses et le développement économique du territoire
- .Besoin de prendre en compte les contraintes des acteurs
- .Mobiliser l'ensemble des acteurs pour faciliter les changements



La concertation territoriale-étape 2 :

Identifier les acteurs concernés et les actions à mettre en place
« Explorer les
comportements »

- .Création de **nouvelles filières** et débouchés
- .Actions de **formations** à la mise en œuvre de pratiques raisonnées
- .Accompagnement pour **réduire, voire supprimer l'utilisation de certains produits**
- .Démarche de **sensibilisation** notamment sur la place de l'arbre dans l'écosystème agricole
- .Suivi, diagnostic et **partage des connaissances** de la situation de la nappe
- .Faciliter la mise en place d'**expérimentations**
- .**Réaménagement parcellaire** des agriculteurs

La concertation territoriale - étape 2 :

Prioriser et explorer les freins et leviers des actions

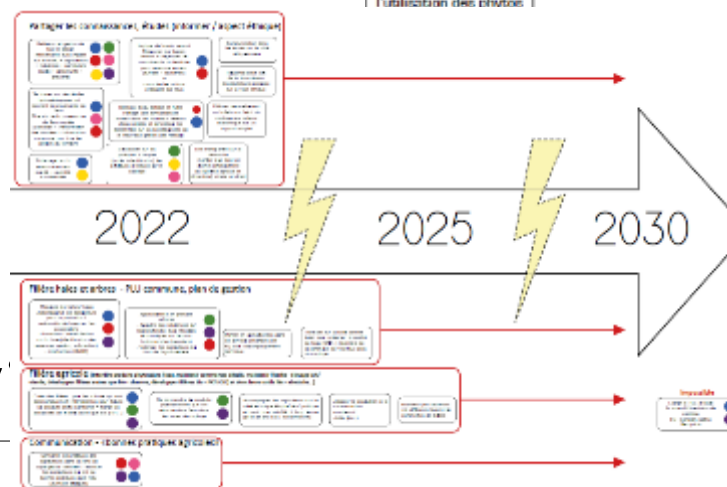
« Imaginer les solutions et les actions »

Planifier les actions dans le temps

54

Direction régionale de l'alimentation,

Nom et numéro de l'action	Quel(s) frein(s) pour la mise en œuvre de l'action ?	Quel(s) levier(s) pour lever ce frein ?
Place de l'arbre dans le système de l'exploitation agricole (haies, agroforesterie) et lien avec les PSE [13] [11] [6]	<ul style="list-style-type: none"> Chronophage pour les agriculteurs Perte de surface 	<ul style="list-style-type: none"> Compétence dans le conseil Compétence dans la plantation et l'entretien de la haie pour accompagnement (type d'essence, matériel de protection VS chevreuils) Réglementation PAC et valoriser le label Haies Accompagnement financier Communiquer sur les plus-values de la haie Indemniser les agriculteurs qui ont des prairies
Réduction de l'utilisation des phytos	<ul style="list-style-type: none"> Appréhension des changements de pratiques Peur de ne pas avoir de débouchés sécurisés (question des filières) Pas de rencontre privé/public pour mise en place de financements publics 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner financièrement afin que les agriculteurs puissent relever ce défi technique Changer d'échelles, imaginer des filières à l'échelle du Pays Lédonien Ne pas se focaliser uniquement sur le sujet qui fiche (qualité de l'eau) et communiquer sur les autres raisons/conséquences positives des changements de pratiques Communiquer sur les filières existantes Communiquer sur un prix « plancher » / un prix juste Être transparent et nuancé sur cette démarche de reconquête de la qualité de l'eau et transformation du modèle agricole et alimentaire



Feuille de route - étape 3

CCST :
•5 thématiques
•11 propositions
•31 actions

Plan

1) Contexte (régional et pour chaque territoire)

2) Objectif de la démarche

3) La démarche

4) A retenir !

1) Ce qui est en cours et ce qui reste à faire ?

Atouts ?

La Méthode employée pour recréer le dialogue sur les territoires

- Marketing territorial
- Atelier de concertation avec des outils de science comportementale

Démarche portée par les directions de l'État (DREAL, DDT, ARS, AE...) et les Elus des collectivités

Valorisation de la Démarche (Ministère MTE et MAA et le réseau Capterre)

A retenir :

- Utiliser les **bons outils** pour les changements de comportement (sociologie/psychologie, sciences comportementales + marketing Territorial)
- Une **posture/cadre d'accompagnement** (bienveillance, confiance, transparence, l'authenticité, respecter des engagements, ...)

Faiblesses ?

• **Changement de comportement à mobiliser**, il faut du temps, car elle fait intervenir plusieurs thématiques (les valeurs, comportement, psychologie, ...), elle demande de l'**engagement** de tous les partenaires.

• **Dynamique de mobilisation** de tous les élus (CCST un seul très mobilisé)

• Difficultés à **mobiliser tous les acteurs locaux en même temps** (agriculteurs en période de travaux agricoles)

• **Manque de communication** sur la démarche

• Au niveau organisationnel : des **délais très courts entre les réunions** qui n'ont pas permis de mobiliser tout le monde sur un même pas de temps !

A retenir :

- Il faut un couple **animateur(rice)/ élu(e) engagé(e) !**
- **Adapter l'organisation** de la concertation en fonction du contexte
- Un démarche qui peut **prendre du temps !**

plan

1)Contexte (régional et pour chaque territoire)

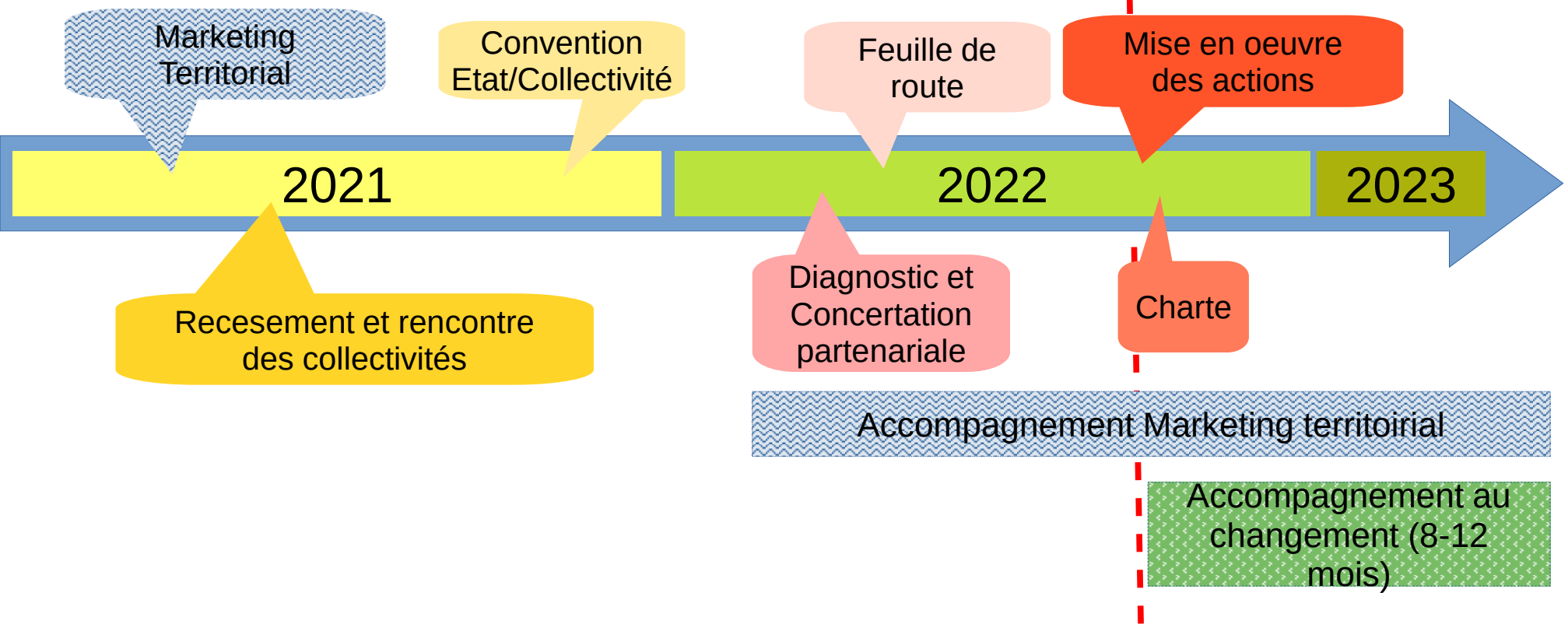
2)Objectif de la démarche

3)La démarche

4)A retenir !

1)Ce qui est en cours et ce qui reste à faire ?

Ce qui est en cours et ce qu'il reste à faire ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne Franche-Comté

Service Biodiversité Eau Patrimoine

Département Eau et Milieux Aquatiques

5 voie Gisèle Halimi Cité administrative VIOTTE, BP 31269, 25005 Besançon
Standard : 03 39 59 62 00
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Merci de votre attention

**Pour toutes questions, contactez Sébastien Hoarau
chargé de mission eau/agriculture/territoire à la DREAL BFC**

sebastien-j.hoarau@developpement-durable.gouv.fr



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Surveillance biologique du territoire / Evolution du Bulletin de Santé des Végétaux

Evolution des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) et de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT)

1. Rappel du contexte des BSV
2. Présentation des BSV 2.0
3. Financement des BSV 2.0

1. Rappel du contexte

- Arrêt des Avertissements Agricoles en 2008 (édition vigne, grandes cultures et cassis)
- Mise en place des BSV à partir de 2009, financés par des crédits Ecophyto
 - Bourgogne : édition vigne (2009), grandes cultures (2009), cassis (2009), légumes (2012), prairies (2012), horticulture (2010) et ZNA (2010)
 - Franche Comté : édition vigne (2009), grandes cultures (2009), prairies (2010), légumes, horticulture et ZNA

1. Rappel du contexte

- Fusion des BSV Bourgogne et Franche Comté en 2017 :
 - Fusion des réseaux avec réorganisation des filières (animateurs, cellule d'analyse de risque, ...)
 - Pas d'impact financier : budget équivalent au cumul des budgets des 2 ex-régions
 - 7 éditions : grandes cultures (≈ 30 BSV/an), vigne (≈ 16 BSV/an), cassis (≈ 10 BSV/an), légumes (≈ 10 BSV/an), prairies (≈ 5 BSV/an), horticulture (≈ 16 BSV/an) et ZNA (≈ 8 BSV/an)

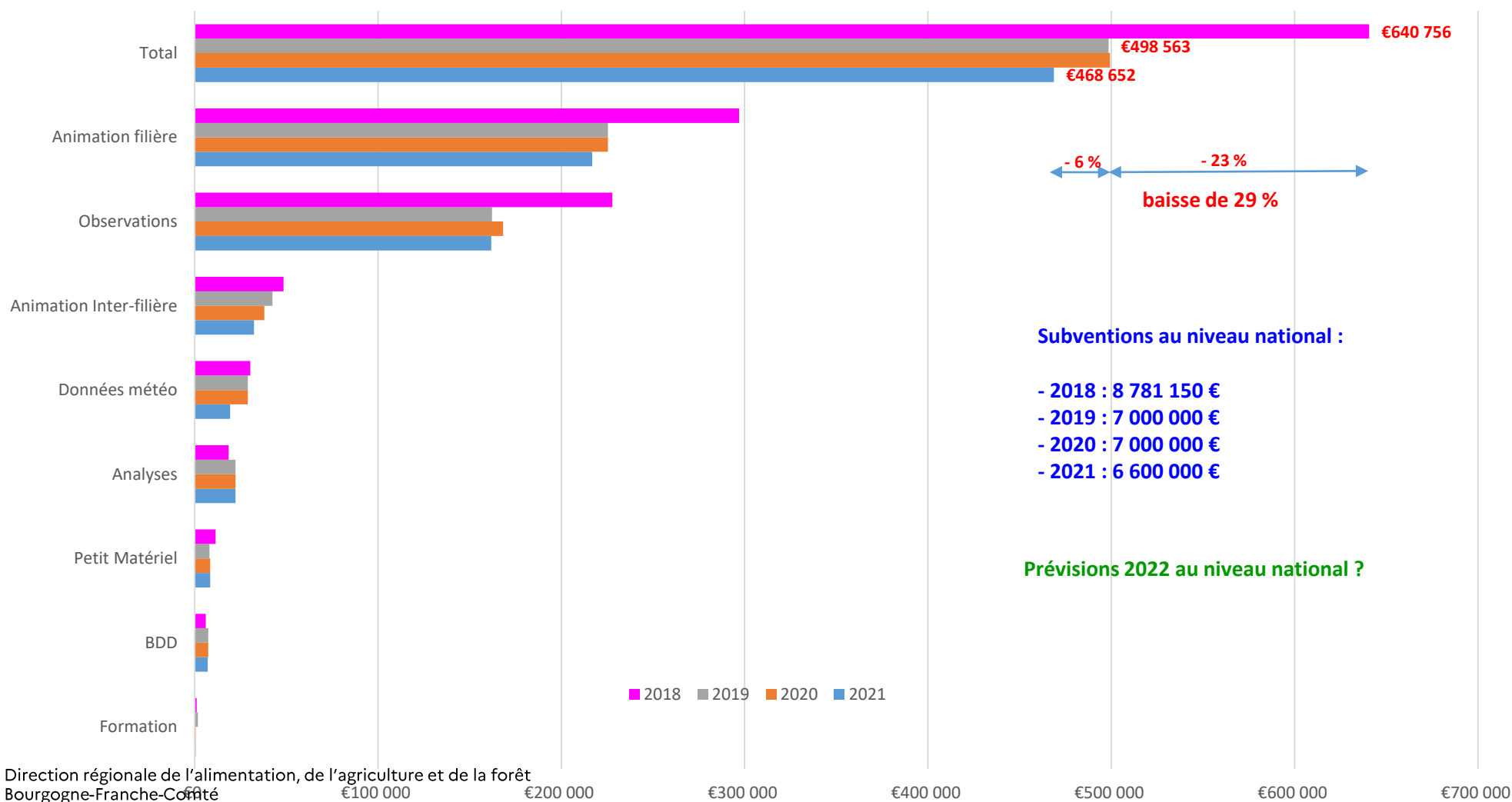
1. Evolution du BSV 2.0

Réorientation du BSV2,0 : 3 objectifs

- Promotion de l'agro-écologie et des produits de biocontrôle
- Renforcer le socle technique du BSV2.0 pour être la référence (amont) pour le conseil privé à la parcelle en vue de la maîtrise de la consommation de produits phytopharmaceutiques (PPP) et d'une approche intégrée des cultures
- Enrichir le BSV 2,0 avec des données :
 - sur la biodiversité, dont les auxiliaires des cultures
 - Sur les organismes nuisibles de type « one health »
 - Sur les pollinisateurs
 - Sur les enjeux export
- Surveillance des organismes de quarantaine (contribuer à la SORE)

Mutualiser les réseaux de surveillance (Muséum d'histoire nature)

Evolution de la subvention Ecophyto pour le BSV depuis 2018 pour la région Bourgogne Franche Comté



1. Financement

Réforme du financement

Crédits Ecophyto doivent financer exclusivement ce qui sert à la réduction d'utilisation des Produits PhytoPharmaceutiques (PPP) → besoin d'identifier les couples « culture/Organisme Nuisible (ON) » qui peuvent prétendre à des financements par des crédits Ecophyto

demande en mai 2021 aux régions de travailler sur une « matrice de priorisation » élaborée par le niveau national, pour identifier

1. les couples « culture/ON » pouvant prétendre à des crédits Ecophyto, sur la base de 5 critères (couples du socle 1) + enjeux régionaux

2. les couples « culture/ON » dont le suivi représente un enjeu export/one health / enjeu économique pour la filière/risque d'apparition de résistance (couples du socle 2)

3. Par culture, les organismes de quarantaine qu'il serait intéressant de surveiller dans le cadre du BSV (couples du socle 3)

→ Matrice complétée par les animateurs filières, en lien avec la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) et le SRAL

Couples « culture/ON » pouvant bénéficier de crédits Ecophyto

Définition des critères de sélection retenus pour le socle 1 :

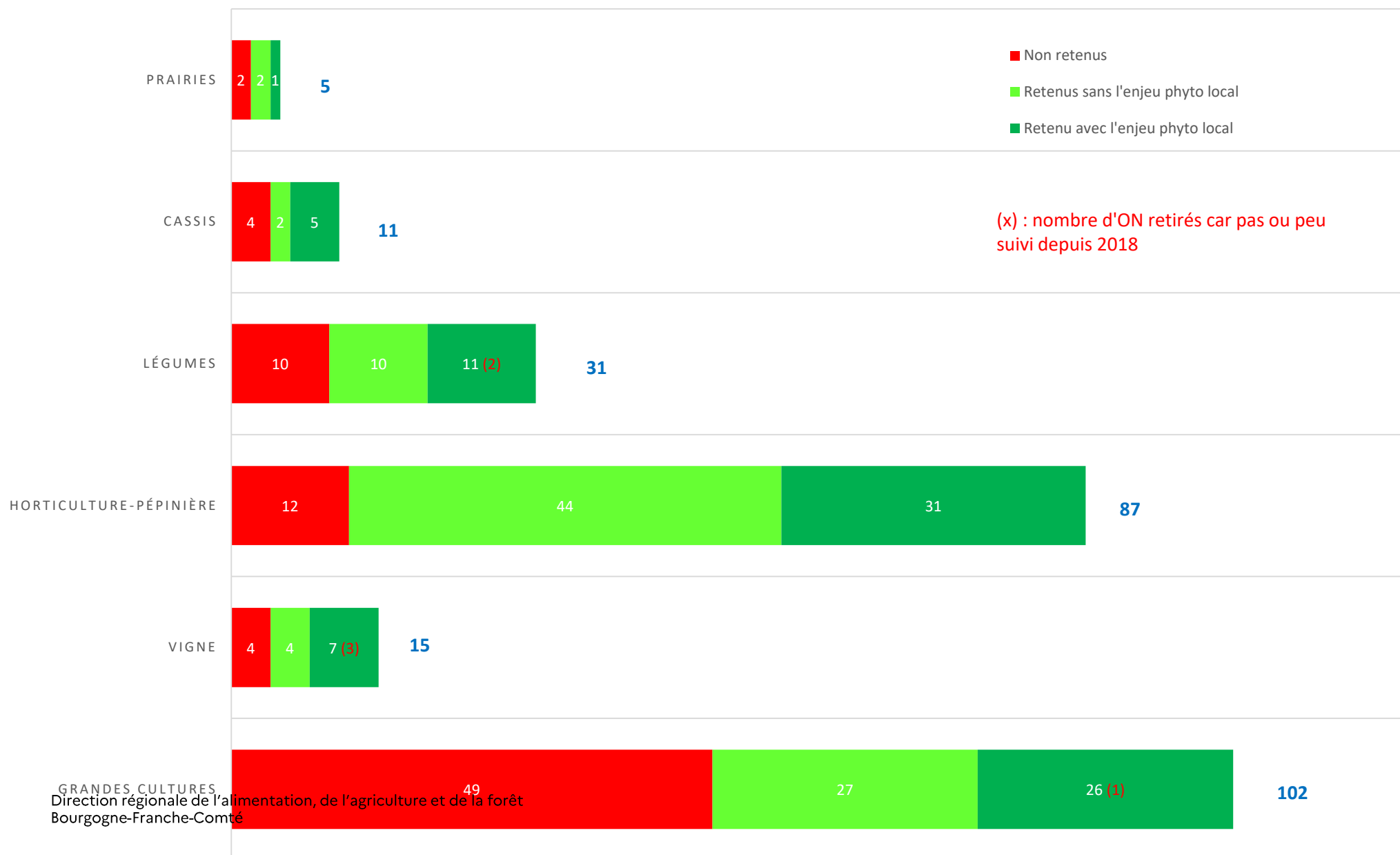
Consommation PPP (quantitatif) et/ ou IFT (65 %)

Enjeu biodiversité fonctionnelle (5 %)

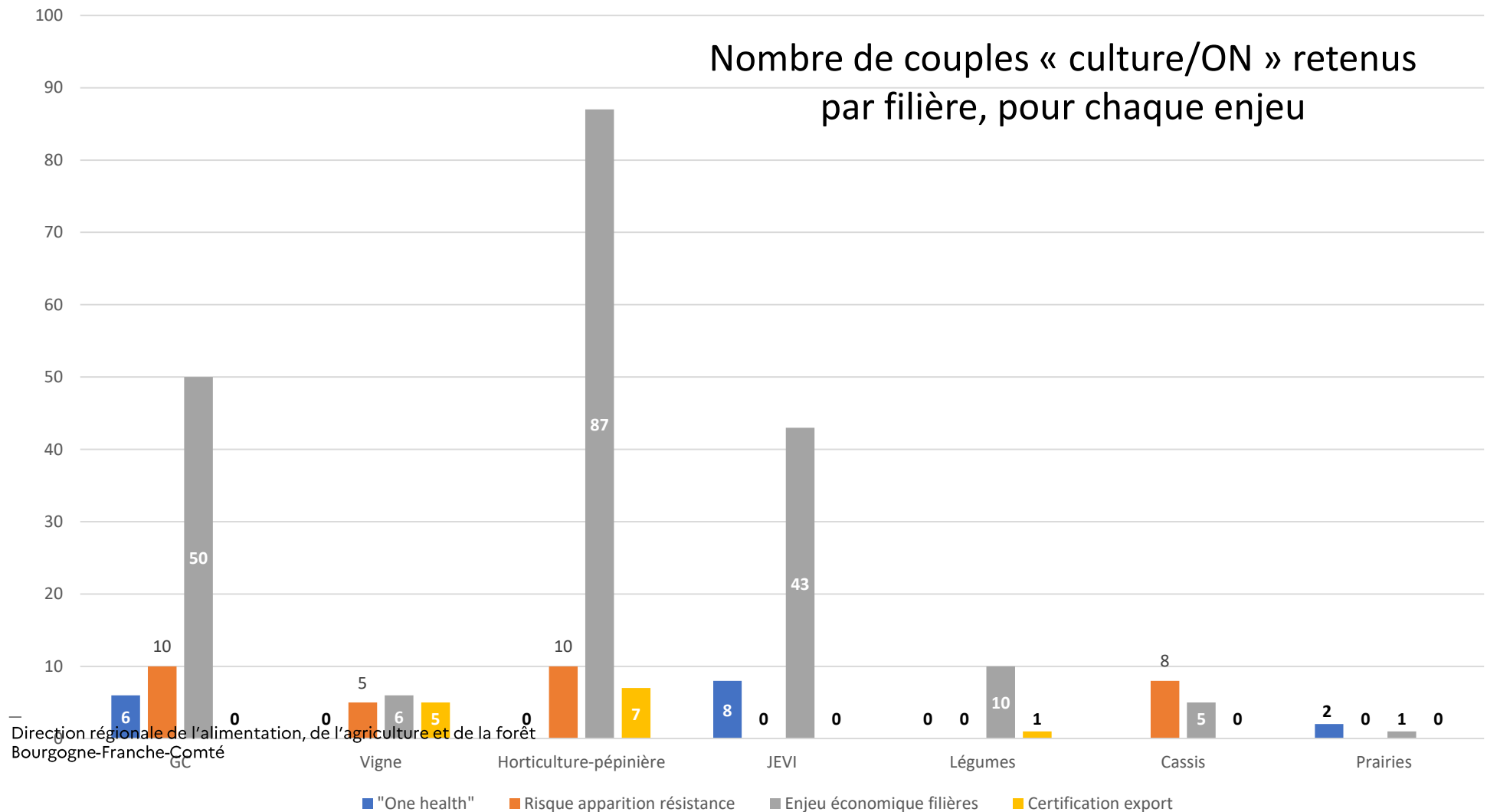
Risque s.a / santé (cmr) (15 %)

Impact s.a. sur l'environnement (biodiversité, eau, air) (15 %)

Enjeu phyto local (critère complémentaire)



3. Critères de sélection pour le suivi de couples « culture/organisme nuisible » pour des enjeux « hors Ecophyto »



Sources de financement:

- Socle 1 : crédits Ecophyto
- Socle 2 : crédits à rechercher (filiales, collectivités territoriales ...)
- Socle 3 : budget BOP sécurité alimentaire (BOP 206)

Merci de votre attention